

PRÉSENTATION DU MASTER

Le Master Chargé d'Affaires Professionnels et Entreprises apporte une formation complète et professionnalisaante taillée pour répondre aux exigences du secteur bancaire et financier.

La formation est ouverte dès le Master 1 en apprentissage. Les contrats d'apprentissage sont portés par le CFA EnSup LR.

Cette formation en alternance est réalisée en partenariat avec la délégation régionale Occitanie de l'École Supérieure de la Banque (ESBanque), dont l'expertise apporte un complément en matière de formation professionnalisaante aux compétences de l'équipe pédagogique du Master MBFA.

L'implication de l'ESB constitue un atout important qui permettra de diversifier les lieux d'apprentissage en sollicitant les banques membres de la FBF (Arkéa Banque, BNP Paribas, Banque Populaire, BPI France, Caisse d'Epargne, CIC, Crédit Agricole, HSBC, OSEO, Société Générale ...) Ce parcours permettra également aux étudiants de réaliser leur alternance dans des entreprises du secteur assurantiel, de courtage, ou du secteur de la finance au sens large.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'objectif du Master est de former des chargés d'affaires professionnels et entreprises afin qu'ils puissent remplir leurs missions de gérer, conseiller et développer le portefeuille d'une clientèle de TPE, commerçants, artisans, professions libérales et de PME.

Cette formation apporte un socle solide de connaissances en analyse économique, bancaires et financières ainsi qu'une maîtrise des outils d'analyses quantitatifs et numériques, favorisant l'orientation vers les Centres d'Affaires Professionnels et Entreprises.

Cette formation permet également d'acquérir les compétences nécessaires pour l'exercice de responsabilités managériales dans les différentes entités de la banque de détail.

CONDITIONS D'ACCÈS

<https://economie.edu.umontpellier.fr/inscriptions/dossier-de-candidature/>

CONTACT

Scolarité Master
eco-scolarite-master@umontpellier.fr

Faculté d'économie
Espace Richter, Bat C
Avenue Raymond Dugrand
34960 MONTPELLIER

2026/2027

CAPE



100% EN
APPRENTISSAGE



25 PLACES
EN M1 ET EN M2



FORMATION
EN 2 ANS



BAC +5
120 ECTS

MASTER MBFA CHARGÉ D'AFFAIRES PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



FACULTÉ
D'ÉCONOMIE



CFA
ENSUP
LR
Sud de France



L'École
supérieure
de la banque
L'Expertise CFPB



MASTER CHARGÉ D'AFFAIRES PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES

Responsables Françoise SEYTE et Roman MESTRE

MASTER 1

SEMESTRE 1

	ECTS	CM	TD
Anglais bancaire	2	10h	
Mettre en œuvre une démarche relationnelle enrichie adaptée aux attentes d'une clientèle bancaire de particuliers	8	28h	
Prévision bancaire	8	35h	
Modélisation bancaire	9	35h	
Macro Economie monétaire et financière	3	20h	

SEMESTRE 2

	ECTS	CM	TD
Projet tutoré	5	20h	
Mathématiques financières sous Excel VBA	3		15h
Bilan professionnel et évaluation de la période en entreprise	2		7h
Ouverture de compte et services associés	4	49h	
Crédit	2	21h	
Assurances	2	28h	
Accompagner le client dans ses événements de vie	2	28h	
Finance d'entreprise	4	20h	
Développer le portefeuille client et gérer les risques dans un environnement réglementé	4	49h	
Bilan bancaire	2	21h	

MASTER 2

SEMESTRE 3

	ECTS	CM	TD
Analyser et développer un portefeuille de clients professionnels	7	42h	
Modélisation bancaire	4	28h	
Gérer les risques des professionnels	7	49h	
Réglementation bancaire	4	28h	
Finance internationale	4	21h	
Analyse financière de la banque approfondie	4	28h	

SEMESTRE 4

	ECTS	CM	TD
Risques bancaires et financiers	4	42h	
Gestion d'actifs	3	21h	
Finance sociale et environnementale	3	21h	
Les nouvelles pratiques managériales des banques	3	21h	
Réalisation mémoire	3		28h
Proposer des solutions globales banque et assurances adaptées à la situation et aux besoins du professionnel (financement et épargne)	4	35h	
Proposer des solutions globales banque et assurances adaptées à la situation et aux besoins du professionnel (prévoyance et vie privée)	4	28h	
Conduire un entretien et concrétiser des solutions bancaires avec un client professionnel	4	28h	
Bilan professionnel et évaluation de la période en entreprise	2		7h